

Compte rendu de la séance du vendredi 22 septembre 2017

Secrétaire(s) de la séance:

Virginie DUMAS

Ordre du jour:

- Encaissement de chèque SMACL Assurances
- Encaissement de chèque EDF
- Révision des valeurs locatives
- Décisions modificatives budgétaire
- Compte rendu de la réunion intercommunale du 9 août 2017
(Fusion Marigny-en-Orxois/Veuilly-la-Poterie)
- Questions diverses

Délibérations du conseil:

Encaissement de chèque SMACL Assurances (2017 055)

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un chèque de la SMACL Assurances concernant les travaux de couverture à l'église suite au sinistre du 18 mai 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à remettre à l'encaissement un chèque d'un montant de 8 496,00 €.

Encaissement de chèque EDF (2017 056)

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un chèque de remboursement d'EDF.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à remettre à l'encaissement un chèque d'un montant de 1 012,25 €.

Encaissement de chèque du Foyer Rural (2017 057)

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un chèque du Foyer Rural, concernant la participation à l'achat d'un barnum.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à remettre à l'encaissement un chèque d'un montant de 584,00 €.

Encaissement de chèque Défense et Protection de la Halle (2017 058)

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un chèque de l'association Défense et Protection de la Halle, concernant la participation à l'achat d'un barnum.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à remettre à l'encaissement un chèque d'un montant de 584,00 €.

Vote de crédits supplémentaires - Marigny-en-Orxois (2017 059)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	-2000.00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	-1500.00	
6228	Divers	-500.00	
6232	Fêtes et cérémonies	-1000.00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	5000.00	
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.